

# Difficultés face à l'écrit : l'Alsace dans la moyenne

**Parmi l'ensemble des personnes de 18 à 65 ans résidant en Alsace, 13 % rencontrent des difficultés importantes face à l'écrit. L'apprentissage des savoirs de base concernant l'écriture et la lecture peut se heurter à des barrières sociales et générationnelles. Les hommes et les seniors sont plus fréquemment concernés.**

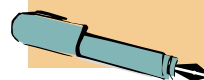
En Alsace, 146 700 personnes ont des difficultés importantes face à l'écrit, soit 13 % des personnes âgées de 18 à 65 ans résidant dans la région (proportion identique au

niveau national). Les deux tiers de ces personnes ont été scolarisées en France et peuvent être considérées comme en situation proche de l'illettrisme (voir l'encadré Définitions). En Alsace, 99 400 personnes sont concernées, soit 10 % de la population régionale.

*Lorsque le français n'est pas la langue maternelle...*

Parmi les personnes qui n'ont pas été scolarisées en France et dont le français n'est pas la langue maternelle, la proportion de celles qui ont des difficultés face à l'écrit est relativement faible en Alsace : 45 % contre 60 % en moyenne nationale. Cette différence est certainement liée, pour partie, aux caractéristiques de l'immigration alsacienne. En effet, comme pour toute région frontalière, l'immigration de proximité est importante. Ainsi, selon les enquêtes annuelles de recen-

- En Alsace, près de 4 personnes sur 10 arrivées en France après l'âge de 18 ans sont en difficulté face à l'écrit.
- Lorsque le français n'est pas la langue maternelle, 45 % des personnes résidant en Alsace ont des difficultés face à l'écrit, 60 % en moyenne nationale.
- En Alsace, les chômeurs sont 20 % à être dans une situation préoccupante face à l'écrit.



sement 2004-2006, en Alsace, près de 33 % des immigrés âgés de 18 à 65 ans sont issus de l'Union européenne, contre 26 % en moyenne nationale. En particulier, la région compte 14 % d'immigrés allemands, soit en proportion quatre fois plus qu'au niveau national. Les personnes auparavant scolarisées à l'étranger et résidant aujourd'hui en Alsace, connaissent moins de difficultés face à l'écrit qu'au niveau national, dans la

## Plus de 99 000 personnes en situation proche de l'illettrisme en Alsace

Personnes en difficulté importante face à l'écrit

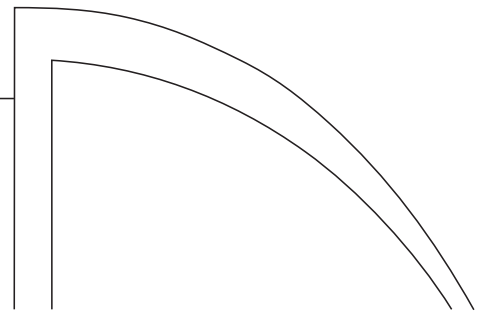
|   | Effectif       |                       | Part dans la population (en %) |                       |
|---|----------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------|
|   | Alsace         | France métropolitaine | Alsace                         | France métropolitaine |
| Personnes scolarisées en France (en situation proche de l'illettrisme*) | 99 400         | 3 043 200             | 10                             | 9                     |
| Personnes non scolarisées ou scolarisées hors de France                 | 47 300         | 1 565 100             | 37                             | 42                    |
| dont :  |                |                       |                                |                       |
| le français est la langue maternelle                                    | 12 800         | 425 900               | 25                             | 23                    |
| le français n'est pas la langue maternelle                              | 34 500         | 1 139 200             | 45                             | 60                    |
| <b>Ensemble</b>   | <b>146 700</b> | <b>4 608 300</b>      | <b>13</b>                      | <b>13</b>             |

\* voir encadré définitions

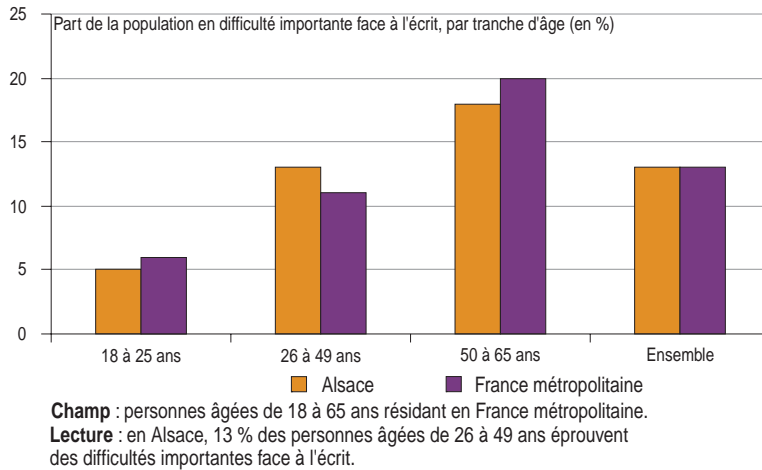
**Champ** : personnes âgées de 18 à 65 ans résidant en Alsace ou en France métropolitaine.

**Lecture** : en Alsace 10 % des personnes de 18 à 65 ans ayant été scolarisées en France éprouvent des difficultés importantes face à l'écrit, soit 99 400 personnes.

Source : Insee, enquête IVQ 2004



► **Une fréquence qui augmente avec l'âge**



Source : Insee, enquête IVQ 2004

mesure où la proximité géographique et culturelle favorise l'apprentissage des langues.

jouer son rôle d'apprentissage et d'intégration.

**L'âge d'arrivée en France : un facteur déterminant**

Pour les personnes nées à l'étranger, l'âge d'arrivée en France est un facteur déterminant. Ainsi, 41 % des personnes arrivées après l'âge de 18 ans sont dans une situation préoccupante face à l'écrit, contre 23 % pour celles arrivées avant 18 ans.

Parmi les personnes nées en France et résidant en Alsace, 10 % manifestent des difficultés significatives face à l'écrit, et ceci quel que soit le pays de naissance des parents : le système scolaire semble

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et l'Observatoire régional de l'emploi et de la formation (OREF).

**Les hommes et les seniors, plus fréquemment concernés**

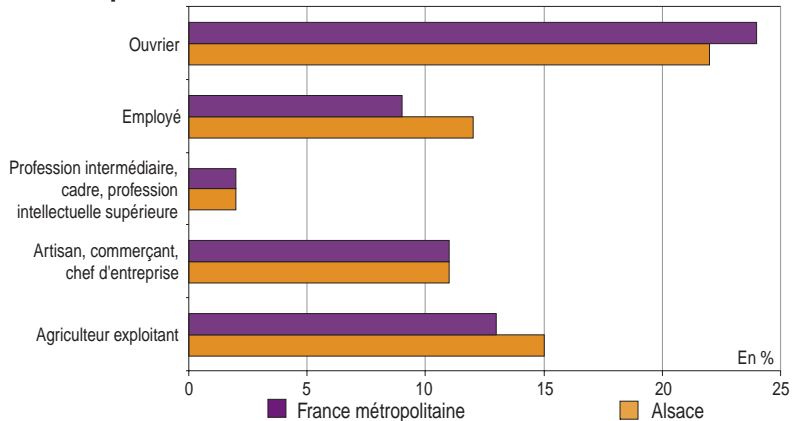
Les hommes rencontrent plus de difficultés que les femmes. En effet, 15 % des hommes sont dans une situation préoccupante face à l'é-

crit contre 11 % des femmes. Cette différence est confirmée par plusieurs enquêtes internationales sur les aptitudes à la lecture des adultes, comme l'enquête internationale sur la littératie des adultes (IALS), menée par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) de 1994 à 1998 dans 35 pays. De plus, les résultats du test de lecture effectué dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense corroborent cette analyse.

L'âge joue également un rôle important : plus la personne est âgée, plus les difficultés semblent importantes. En effet, 18 % des 50-65 ans rencontrent des difficultés face à l'écrit, contre seulement 5 % des 18-25 ans.

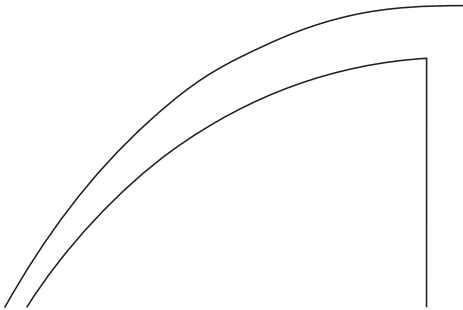
La conjonction de plusieurs phénomènes explique cet écart : un "effet génération" où le niveau moyen en lecture s'élève grâce à l'allongement des études, et un "effet cycle de vie" où le niveau de lecture peut se dégrader chez les

► **Part des actifs occupés en difficulté importante face à l'écrit, selon la profession**



**Champ :** actifs occupés âgés de 18 à 65 ans résidant en Alsace ou en France métropolitaine.  
**Lecture :** en Alsace, 22 % des ouvriers éprouvent des difficultés importantes face à l'écrit.

Source : Insee, enquête IVQ 2004



personnes les plus âgées, du fait d'un usage trop restreint.

### Des difficultés qui diminuent en fonction du niveau d'études

L'histoire scolaire joue un rôle prépondérant dans l'acquisition des compétences à l'écrit : la part des personnes en situation préoccupante face à l'écrit est décroissante avec l'âge de fin d'études. 60 % des résidents alsaciens ayant arrêté leurs études avant l'âge de 14 ans rencontrent des difficultés face à l'écrit. Cette proportion baisse rapidement : elle n'est plus que de 24 % pour les personnes ayant mis un terme à leurs études entre 14 et 16 ans et de 4 % pour celles ayant poursuivi leurs études au-delà de 20 ans.

Corollaire des résultats précédents, la part des personnes en difficulté face à l'écrit diminue en fonction du niveau d'études. Ainsi, en Alsace, 64 % des personnes âgées de 18 à 65 ans n'ayant pas de diplôme et n'ayant pas poursuivi au-delà de l'école primaire, rencontrent des difficultés importantes. En re-

### Définitions

**L'enquête information et vie quotidienne (IVQ)** menée en 2004-2005, a porté sur l'évaluation des compétences à l'écrit des adultes âgés de 18 à 65 ans, face à des situations de la vie quotidienne. Trois domaines fondamentaux de l'écrit sont testés : la lecture des mots, l'écriture des mots et la compréhension d'un texte simple.

L'enquête IVQ permet également d'étudier l'influence des facteurs sociaux et démographiques sur le niveau à l'écrit. L'échantillon est constitué de plus de 10 000 personnes de 18 à 65 ans, résidant en France métropolitaine.

Le questionnaire débute par un module d'orientation qui permet de réaliser une première évaluation du niveau des personnes interrogées à l'écrit. Si le nombre d'erreurs au module d'orientation est faible, l'enquêté n'a pas de difficulté face à l'écrit ; il est orienté vers un module d'exercices complexes. Si en revanche le nombre d'erreurs au module d'orientation est élevé, l'enquêté est considéré comme étant en difficulté face à l'écrit. Des exercices supplémentaires permettent alors d'affiner le diagnostic sur ces difficultés. Le niveau de compétence est estimé par la proportion de bonnes réponses.

Dire d'une personne enquêtée qu'elle est en **situation préoccupante** (ou qu'elle est **en difficulté importante**) **face à l'écrit** signifie qu'elle a réussi à répondre à moins de 60 % des questions, dans au moins un des trois domaines fondamentaux de l'écrit. Une telle personne peut avoir été scolarisée en France : on parlera alors d'**illettrisme**.

À l'issue de ces tests, suivent alors différents modules sur l'histoire familiale, scolaire, professionnelle et sur les difficultés rencontrées dans la vie quotidienne.

vanche, celles qui ont obtenu au moins le baccalauréat ne sont plus que 3 %. Cette proportion peut sembler importante compte tenu du niveau d'études des personnes. En France métropolitaine, plus de la moitié des personnes qui sont en difficulté face à l'écrit alors qu'elles ont un diplôme équi-

valent ou supérieur au baccalauréat n'ont pas le français pour langue maternelle.

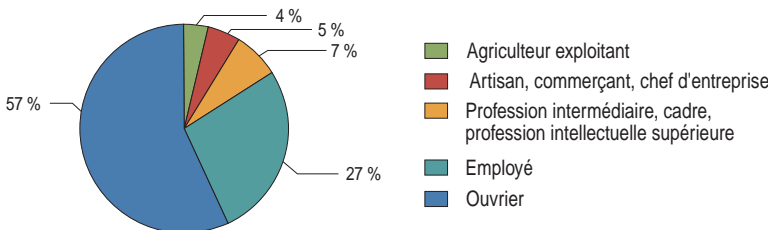
### Chômeurs et inactifs, personnes plus exposées

Les élèves et étudiants et les personnes ayant un emploi rencontrent moins de difficultés face à l'écrit : respectivement 2 % et 11 % de la population concernée.

Les chômeurs sont 20 % à être dans une situation préoccupante par rapport à l'écrit. En France métropolitaine, plus la durée du chômage est longue, plus les difficultés face à l'écrit sont manifestes : un tiers des personnes au chômage depuis plus de 2 ans ont des

### ► Huit actifs en difficulté sur dix sont employés ou ouvriers

Répartition des actifs occupés en difficulté importante face à l'écrit, selon la profession, en Alsace (en %)



**Champ** : actifs occupés âgés de 18 à 65 ans résidant en Alsace.

**Lecture** : en Alsace, 57 % des personnes qui éprouvent des difficultés importantes face à l'écrit sont des ouvriers.

Source : Insee, enquête IVQ 2004

difficultés, contre 11 % des chômeurs de moins de 6 mois. Si des compétences faibles à l'écrit peuvent rendre l'accès au marché du travail difficile, il est probable que le chômage ou une inactivité prolongée altèrent les compétences. Les "autres inactifs" (les femmes au foyer, les personnes sans emploi qui n'en recherchent pas...) sont davantage exposés : 29 % d'entre eux ont des difficultés face à l'écrit.

Les professions les moins qualifiées concentrent les plus grandes proportions de personnes en difficulté face à l'écrit : 22 % pour les ouvriers, contre seulement 2 % pour les cadres et les professions intermédiaires. Pour ces deux dernières catégories, au niveau national, près de la moitié des personnes en difficulté face à l'écrit n'ont pas le français pour langue maternelle.

■  
Alexandre BOGNER

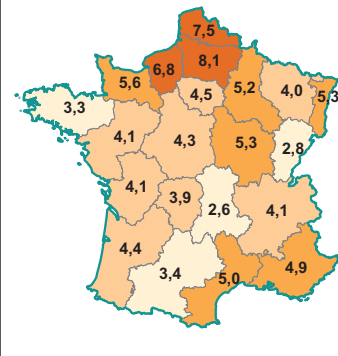
## Jeunes "en situation d'illettrisme"

Des chiffres sont fournis par le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Éducation nationale à l'issue des tests effectués par les jeunes garçons et filles âgés de 17 ans, lors de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense. S'ils permettent de procéder à des comparaisons interrégionales, les résultats relevés dans les différentes régions sont à utiliser avec prudence car ces derniers peuvent cacher des disparités très importantes dans les territoires qui les composent.

Entre 2004 (date des premiers résultats régionaux) et 2006, la proportion de jeunes "en situation d'illettrisme" est restée stable. Comme dans sept autres régions, la part de jeunes "en situation d'illettrisme" est, en Alsace, supérieure à la moyenne nationale : elle est de 5,3 % en 2006, contre 4,8 % en moyenne.

La Picardie et le Nord-Pas-de-Calais sont les deux régions qui enregistrent la part la plus élevée, avec respectivement 8,1 % et 7,5 %. En revanche, l'Auvergne et la Franche-Comté sont les régions affichant les proportions les plus faibles (respectivement 2,6 % et 2,8 %). Dans une moindre mesure, la Lorraine affiche une part relativement faible avec 4 %.

### Jeunes de 17 ans "en situation d'illettrisme" par région



Part des jeunes de 17 ans reçus à la journée d'appel de préparation à la défense "en situation d'illettrisme" en 2006 (en %)

- 6,8 et plus
- de 4,9 à moins de 6,8
- de 3,9 à moins de 4,9
- moins de 3,9

France métropolitaine : 4,8 %

© IGN - Insee 2007  
Source : Ministère de la Défense, Journée d'Appel de Préparation à la Défense 2006

## Méthodologie

**L'enquête information et vie quotidienne (IVQ) menée en 2004-2005, a été conçue pour être exploitée sur l'ensemble du territoire métropolitain.** Si la région n'a pas réalisé d'extension d'enquête (c'est-à-dire augmenté la taille de l'échantillon à enquêter sur la région), il n'est pas possible de l'exploiter au niveau régional avec des méthodes d'estimations classiques. Pour pallier cette difficulté, les résultats régionaux sont estimés en mobilisant l'ensemble de l'enquête nationale (10 384 répondants) à laquelle on applique la structure de la région. Concrètement, cela revient à transformer la pondération de l'échantillon national pour que sa structure soit représentative de la région pour un ensemble de critères socio-démographiques explicatifs des difficultés à l'écrit (sexe, âge, pays de naissance,...). Cette technique permet de gagner en précision car les estimations sont alors calculées sur un plus grand nombre d'individus répondants.

Par rapport à une extension d'enquête, cette méthode a l'avantage d'avoir un coût faible mais au prix d'une hypothèse : on suppose en effet qu'au-delà des critères socio-démographiques retenus pour caler l'échantillon, les difficultés rencontrées par les individus sont les mêmes dans la région étudiée et dans l'ensemble de la France métropolitaine. L'estimation sera correcte à condition que le modèle de comportement supposé soit pertinent.